

Lycée Joseph Galliéni

Projet CDI 2018-2019

Professeurs documentalistes Mme Catherine Bloch et M. Esteban Laville

Le projet d'établissement étant actuellement en cours d'élaboration nous prendrons appui, pour constituer les grandes lignes du présent projet CDI, sur les trois leviers de progrès exposés dans le Contrat d'Objectifs figurant dans le livret d'accueil de l'établissement.

Trois axes dominants structurent en effet ce Contrat dont le socle, « Améliorer le climat scolaire », forme le 1er levier de progrès à partir duquel vont s'articuler deux axes complémentaires : « Favoriser la persévérance scolaire et le maintien en formation » et « Développer l'ambition scolaire et la qualification de tous les élèves ».

Chacun de ces axes esquissant des horizons d'attente extrêmement précis, quel rôle peuvent alors jouer les documentalistes et le CDI afin de les optimiser, voire de les compléter ?

C'est en ouvrant cette question que nous établirons progressivement notre projet dont le fil rouge, tendu vers des objectifs pédagogiques, éducatifs et culturels coïncide avec la volonté d'inscrire le CDI dans une dynamique fonctionnelle et attractive adaptée aux pratiques actuelles de communication et d'enseignement.

I - Un projet adossé au Contrat d'Objectifs de l'établissement

Premier levier de progrès : améliorer le climat scolaire

Lieu particulièrement vaste, lumineux et accueillant, le CDI au sein duquel nous sommes deux professeurs documentalistes à intervenir, se déploie sur 650 m² et offre une capacité d'accueil d'environ 78 personnes.

Permettant d'élargir le champ traditionnel d'activités du professeur documentaliste en favorisant des modalités d'apprentissage adaptées à des projets pédagogiques spécifiques, une salle audiovisuelle complète ce vaste espace.

Aussi nous a-t-il nous paru essentiel, compte tenu de la vastitude du lieu et du large public qu'il a vocation d'accueillir, de rendre visible quel que soit l'angle où l'on se trouve « la charte du CDI » énoncée dès l'entrée puis multipliée sur les colonnes qui jalonnent le lieu.

Première pierre posée à l'édifice du bien-vivre ensemble, cette charte rappelle constamment à chacun que le lieu dans lequel il se trouve a son fonctionnement et ses règles de vie propres auxquels nul ne peut déroger sous peine d'exclusion.

Complétant cette charte, chaque section de nouveaux arrivants reçoit une formation qui, en invitant à en préciser clairement les règles, convie à réfléchir sur les diverses destinations du lieu en faisant un point sur ses usages, perspective dont l'objectif poursuivi comporte un caractère double :

- d'une part, la pleine identification du lieu par chacun ;

- d'autre part la reconnaissance par tous qu'il s'agit véritablement d'un lieu d'exception mis à la disposition de tous les membres de la communauté scolaire et qu'à ce titre il exige un total respect qui engage chacun de nous.

Ouvrant largement ses portes à tous avec une amplitude horaires qui garantit aux usagers un accueil quasi non-stop, le CDI privilégie l'écoute, le questionnement, la recherche, le travail personnel et collaboratif, la lecture, l'écriture et, autant que faire se peut, l'autonomie.

Encourager l'autonomie en suscitant la réflexion et par là renforcer le sentiment d'appartenance à une même communauté scolaire en vue d'améliorer le bien-vivre ensemble, constitue un impératif.

Aussi proposerons-nous régulièrement une diversité d'activités axées sur des manifestations culturelles fédératrices en liaison ou non avec des attendus disciplinaires, et serons soucieux, c'est la seconde pierre apportée à l'édifice de l'amélioration du climat scolaire, d'œuvrer en étroite collaboration avec les enseignants de discipline en les conviant régulièrement à prendre part avec leurs classes à la célébration d'événements d'ampleur européenne, internationale ou mondiale : journées européennes du patrimoine, journée internationale des droits de la femme, semaine de la

langue française et de la francophonie, ...

Autant d'événements forts et liants à saluer, autant d'occasion de se réunir au CDI pour créer des échanges susceptibles d'ouvrir et de nourrir une réflexion sur le monde et sur l'Autre en rappelant l'inscription de chacun dans la communauté humaine.

Afin d'optimiser le sentiment d'estime de soi chez les élèves, facteur fondamental du vivre-ensemble, nous avons créé une web-TV au lycée, initiative qui devrait permettre de mettre en lumière la valorisation des savoir-faire ainsi que la richesse des parcours et des compétences.

Seront ainsi filmées en priorité les étapes de la création d'entreprise des 2PVente et les ateliers des différentes formations.

Enfin, troisième pierre posée à l'édifice, l'engagement des professeurs documentalistes dans un projet éducatif coconstruit avec l'équipe de direction et celle des CPE, démarche qui s'illustre à travers un certain nombre d'interventions larges et ciblées ainsi déclinées :

- convier les élèves à percevoir le CDI comme lieu porteur d'initiatives citoyennes en y organisant les élections des délégués des sections de nouveaux arrivants ainsi que celles des représentants du CVL ;

- proposer des parcours raisonnés pour exploiter les expositions que le CDI accueillera et dont l'objectif est de réfléchir sur la notion du bien-vivre ensemble : *Vivre en société, parlons-en* du 14 au 26/01/19 et *Egalité filles-garçons, parlons-en* du 13 au 25/03/2019 ;

- mettre en place en partenariat avec la direction, les CPE, l'AS et l'infirmier un plan de prévention contre le harcèlement au lycée, en réalisant une vidéo s'inscrivant dans le cadre du concours « non au harcèlement », catégorie « harcèlement sexiste » ;

- créer avec les élèves internes et la vie scolaire, un ciné-club le mercredi après-midi afin de favoriser des rencontres et des débats sur des questions de société liées à une variété d'œuvres cinématographiques ;

- inciter, par le biais de fiches individuelles, les élèves exclus de cours à ouvrir une réflexion sur le sens de leurs actes pour qu'ils parviennent à trouver leur place au sein de la communauté scolaire - Non à l'insulte », « le tour de toi en 10 questions », « travail de réflexion sur la dégradation du matériel commun » - ;

- prévoir la création d'une zone conforme aux besoins physiologiques des adolescents en dédiant, par un mobilier adapté, tout un espace au repos. Nous observons en effet chaque jour un épuisement chez nombre d'élèves sujets à l'endormissement sur les tables ou dans les fauteuils... Mettre une zone de repos à leur disposition présenterait le double intérêt d'apaiser ce pic de fatigue et d'épuisement et d'amoindrir ainsi les probabilités de conflit au sein du CDI et, plus largement, de l'établissement.

Deuxième levier de progrès : favoriser la persévérance scolaire et le maintien en formation

Favoriser la persévérance scolaire et le maintien en formation demeurant l'objectif majeur et permanent des équipes pédagogiques, il nous semble essentiel d'envisager une orientation pédagogique articulée autour de trois points distincts :

- 1er point : construire une programmation pédagogique EMI ouverte à tous les niveaux et à toutes les filières.

Cette programmation portera en premier lieu sur la découverte du « CDI virtuel » en initiant notamment les élèves à l'utilisation du logiciel documentaire BCDI puis à l'exploration des principales ressources offertes par le portail e-sidoc, solution documentaire adaptée à ce logiciel et à laquelle l'établissement est abonné.

Complétant cette formation, une séance exclusivement dédiée à la recherche documentaire sera proposée à tous les enseignants de disciplines désireux de confronter leurs élèves à une situation de recherche documentaire axée sur des attentes pédagogiques ciblées.

- 2ème point : rendre les élèves acteurs de leur orientation en repensant avec eux et leurs enseignants la signalétique des options dominantes du lycée et leur mise en valeur au niveau du « kiosque Onisep » - création de nouveaux logos avec les élèves et leur enseignant d'Arts Appliqués par exemple -.

- 3ème point : s'inscrire au cœur de la dynamique pédagogique de l'AP en mettant en œuvre des activités axées sur la lecture, l'écriture, l'expression orale et la pratique d'un logiciel de traitement de texte.

Enfin, événement hautement symbolique frappé du sceau de l'ambition scolaire, de la réussite et de l'estime de soi, la cérémonie de la remise des diplômes - DNB, CAP, BEP, BAC, BTS - se tiendra au sein même du CDI, ce qui dit assez sa vocation à s'inscrire au plus près des moments forts de l'établissement.

Troisième levier de progrès : développer l'ambition scolaire et la qualification de tous les élèves :

Faisant partie intégrante des objectifs pédagogiques quels que soient les filières et les niveaux de classe, la question des acquisitions méthodologiques revêt une importance capitale. C'est pourquoi, afin de les consolider, nous nous attacherons à :

- créer sur le site du CDI une rubrique méthodologique répertoriant certains savoir-faire majeurs -rédaction de CV, d'une lettre de motivation, de comptes rendus de rapport de stage... ;

- proposer aux enseignants de disciplines d'organiser des soutenances d'oraux blancs au CDI afin de dynamiser, d'enrichir et d'optimiser les compétences langagières des élèves ;

- encourager, par la valorisation systématique du fonds documentaire spécialisé dans les filières du lycée, les opportunités de s'ouvrir plus largement les portes en en apprenant davantage sur les nouveautés liées à telle ou telle filière...

II - Une pédagogie de l'EMI ajustée aux programmes d'enseignement

Au-delà de la découverte et de la prise en main des ressources du CDI, nous poursuivrons tout au long de l'année en partenariat avec les enseignants de disciplines, une programmation pédagogique EMI adaptée aux directives d'enseignement du lycée professionnel.

Précisons avant tout que s'il est un temps fort de l'EMI que nous saluerons à l'instar de tous nos collègues professeurs documentalistes, c'est naturellement la Semaine de la Presse et des Médias, événement crucial permettant d'embrasser d'un même élan la question de la liberté de presse et celle de notre responsabilité citoyenne quant à ce précieux héritage.

Non exhaustif mais suffisamment éclairant quant à son orientation générale, le descriptif pédagogique suivant fera évidemment l'objet d'une évolution tout au long de l'année.

Programme de 3PREPRO

A travers le chapitre D'EMC « Opinion publique et médias le rôle d'Internet », nous formerons les élèves au décryptage de l'information afin d'en évaluer la fiabilité.

Programme de 2^{ème} année de CAP

En nous fondant sur le chapitre de l'enseignement de lettres dont le triple objectif « rendre compte à l'oral d'un événement d'actualité présenté dans différents médias, rédiger un article de presse, décoder les effets visuels dans la mise en scène de l'information » nous convie à œuvrer en étroite collaboration les enseignants de français, nous initierons les élèves aux rudiments de l'écriture journalistique et les inviterons à observer un œil critique sur l'image portant sur un trait d'actualité.

Programme de 2nde Bac Pro

En posant des questions fondamentales telles que « les médias disent-ils la vérité ? Comment s'assurer du bien-fondé d'une information ? Peut-on vivre sans s'informer ? », le chapitre de l'enseignement des lettres permettra aux élèves de mesurer la dimension de « quatrième pouvoir » représentée la presse au sein des sociétés démocratiques.

Aussi aborderons-nous la question d'une déontologie journalistique actualisée par la charte dont la lecture permettra d'appréhender les droits et devoirs inhérents à cette profession et serons attentifs à sensibiliser les élèves à l'évaluation des sources en leur apprenant à remonter à l'origine d'une information.

En prenant appui sur le chapitre d'EMC intitulé « la liberté d'expression et les nouveaux médias », nous nous attacherons à solliciter l'esprit critique des élèves quant à l'ambiguïté d'Internet à la fois fabuleux outil de recherche, de communication et d'accès à une vertigineuse masse d'informations, et dangereux vecteur de manipulation par le flux de fausses informations que cet outil permet de répandre...

Ajoutons ici que, incluses dans l'EDT des secondes, les deux heures hebdomadaires d'atelier éducatif seront amplement consacrées à l'évaluation de l'information sur Internet en apprenant précisément à détecter les détournements d'images et autres fausses informations circulant sur Internet.

Programme de 1^{ère} Bac Pro

Conviant les élèves à « repérer et définir les enjeux de la protection de la propriété industrielle et de la propriété intellectuelle », le chapitre Economie gestion met l'accent sur l'importance des droits d'auteurs.

Nous les sensibiliserons donc au fonctionnement de l'HADOPI et les initierons à l'usage des ressources libres de droits dans leurs productions scolaires - logiciels libres, œuvres culturelles sous licence Creative Commons -.

Pour ce qui touche aux CCF, nous envisageons en collaboration avec les différents collègues de disciplines, de consacrer une séance à la recherche et à la sélection d'informations fiables, pertinentes et vérifiable puis de travailler ensemble sur la capacité à produire une information structurée, éthique et responsable, notamment pour les dossiers d'histoire et géographie.

III - Réajustement de l'organisation des ressources documentaires de l'établissement

La question de la valorisation, celle de la diffusion des ressources documentaires de l'établissement demeurant cruciale, il paraît judicieux de traiter prioritairement cinq points afin de privilégier un accès simple et facile aux documents :

- 1^{er} point : création d'un pôle presse actif comprenant un atelier documentaire ouvert à tous en permanence ;
- 2^{ème} point : centralisation et indexation de l'ensemble des abonnements papiers de l'établissement y compris les abonnements professionnels et techniques afin d'inciter tous les publics à fréquenter le lieu CDI ;
- 3^{ème} point : création d'une signalétique d'orientation spécifique à l'établissement afin que les élèves puissent repérer plus facilement leur filière parmi les différentes rubriques d'orientation ;
- 4^{ème} point : valorisation de l'offre culturelle toulousaine par la mise à disposition des programmes des bibliothèques, cinémas, théâtres et autres incitations culturelles... ;
- 5^{ème} point : mise en place et diffusion d'une veille pédagogique, culturelle et documentaire à destination de tous les membres de la communauté scolaire.

Conscients que le présent projet constitue un fil rouge qui prendra forme en fonction des événements des attentes et des demandes des membres de la communauté éducative survenant au cours de l'année, nous restons autant que possible soucieux de prêter une oreille attentive à leurs aspirations afin de parvenir à façonner ensemble un lieu de vie commun...

Il est hors de doute que le projet d'établissement actuellement en voie d'élaboration contribuera à enrichir notre champ d'action.